

Le 25 mai 2021

Interpellation pour le Conseil communal du 31 mai 2021

Voiries communales et mobilité cyclables autour du tram

M. le bourgmestre,

Mesdames et Messieurs les Echevins,

Beaucoup de cyclistes attendent une amélioration de la cyclabilité quand le tram sera mis en œuvre. Est absolument indispensable une bonne articulation entre le chantier du tram, dont le périmètre est restreint, et l'adaptation des voiries communales attenantes. Le tram est une pièce essentielle d'un maillage plus large, composé du réseau cyclable primaire que la Ville annonce concevoir et aussi du Plan Wallonie Cyclable, dit Wacy, pour lequel vous avez obtenu un important financement.

La politique cyclable liégeoise repose sur une volonté de concertation et de prise en compte des besoins du terrain. Wacy est un des outils importants pour préparer les itinéraires et connexions cyclables nécessaires à la mobilité en centre ville.

Vert Ardent a listé les priorités suivantes :

- La **détermination des connexions entre le tracé du tram et les itinéraires cyclables**. Exemple : relier le Pont d'Avroy au Boulevard Maurice Destenay ou Place St-Lambert vers les quais par la rue de la Goffe/Léopold se feront sur voiries communales.
- Les **espaces partagés** sont un choix de la Ville de Liège : organiser la mixité en s'inspirant des bonnes pratiques (ex Gand) pour diminuer les conflits.
- **Stationnement sécurisé des vélos aux différents arrêts de tram**. La responsabilité communale est déterminante en ce qui concerne cette question.
- **Rue Joffre**, voirie communale : anticiper le marquage au sol une fois le tram livré.

Que compte faire la ville pour répondre à ces besoins sur les voiries dont elle a la responsabilité?

Merci d'avance pour vos réponses.

Eléna Chane-Alune, Véronique Dembour et Caroline Saal pour le groupe Vert Ardent